

TRANSPORT

pour les départements de la région Centre-France

(03) Allier - (18) Cher - (19) Corrèze - (23) Creuse - (36) Indre
(43) Haute-Loire - (63) Puy-de-Dôme - (87) Haute-Vienne

EN AUTOCAR : 125€ aller et retour

Repas : Aller : penser à prévoir votre pique-nique pour le déjeuner.
Retour : avant le départ retirer votre panier repas à l'accueil de l'hôtel.

Car CEN n° 10

- (18) **BOURGES** (Maison diocésaine
23 rue Nicolas Le Blanc)
- (03) **MONTLUÇON** (Gare SNCF)
- (23) **GUÉRET** (Salle polyvalente
à côté Hôtel Campanile)
- (87) **LIMOGES** (Gare routière « Ciel »
derrière gare des Bénédictins)
- (19) **BRIVE-LA-GAILLARDE**
(Parking cafétéria Flunch)

Car CEN n° 12

- (03) **VICHY** (gare SNCF)
- (03) **GANNAT** (gare SNCF)
- (63) **AIGUEPERSE** (Halle aux blés)
- (63) **RIOM** (gare SNCF)
- (63) **CLERMONT-FERRAND**
(Gare routière - place des Salins)
- (63) **BROMONT-LAMOTHE**
(Péage A89 - Sortie n°26)
- (63) **ST JULIEN-PUY-LAVÈZE**
(Péage A89 - Sortie n°25)
- (19) **EYGURANDE / MERLINES**
(Péage A89 - Sortie n°24)
- (19) **TULLE / GIMEL**
(Péage A89 - Sortie n°21)

Car CEN n° 13

- (63) **RIOM** (gare SNCF)
- (63) **ISSOIRE** (salle Animatis)
- (43) **A75-AIRE DE LAFAYETTE-
LORLANGES**

Car CEN n° 17

- (03) **VICHY** (gare SNCF)
- (03) **GANNAT** (gare SNCF)
- (63) **AIGUEPERSE** (Halle aux blés)
- (63) **RIOM** (gare SNCF)
- (63) **CLERMONT-FERRAND**
(Gare routière - place des Salins)
- (63) **BROMONT-LAMOTHE**
(Péage A89 - Sortie n°26)

Desserte Haute-Loire

Car CEN n° 16

- (42) **SAINT-JEAN-BONNEFONDS**
(place St Charles)
- (43) **MONISTROL / LOIRE**
(Zone Mazel - Lycée L. de Vinci)
- (43) **YSSINGEAUX** (gare routière)
- (43) **SAINT-PAULIEN** (dépôt car Berger)
- (43) **LE PUY** (Vals - parking église)
- (43) **LE PUY-EN-VELAY** (gare routière)
- (43) **ROUGEAC** (Caserne des Pompiers
N102-D114)
- (43) **BRIOUDE** (maison du saumon)

Pèlerins au départ de Haute-Loire

s'informer auprès de :

- **Bruno CHEVALIER** Tél : 06 80 76 70 41
mail : dbruns77@yahoo.com
- **Dominicaines du Puy** Tél : 04 71 57 27 78



117^{ème} Pèlerinage du Rosaire à Lourdes du 30 septembre au 05 octobre 2025



Avec Marie, pèlerins d'Espérance...

Chemin de vie ! Chemin de grande randonnée ! GR ESPERANCE ! Cela pourrait être le code de notre Pèlerinage du Rosaire 2025.

Pour nous aider à marcher sur ce chemin de vie, fait de hauts et de bas, nous avons besoin de moments forts pour **“nourrir et fortifier l'espérance”** disait le pape François. C'est bien le sens de notre pèlerinage : revenir à la source de l'Espérance, aidés par Notre Dame de Lourdes, du plus petit au plus grand.

Cette année nous aurons une mission renouvelée en lien avec le Jubilé. **“être des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et sœurs qui vivent dans des situations de détresse.”**



Frère Jean-Paul VESCO
(Prédicateur 2025)

Le frère Jean-Paul Vesco est né à Lyon en 1962. Après avoir fait des études de droit et exercé la profession d'avocat, il entre dans la province dominicaine de Lyon en 1995. Ordonné prêtre en 2001, il est assigné un an plus tard dans la communauté dominicaine de Tlemcen en Algérie dans le diocèse d'Oran, puis nommé vicaire général du diocèse en 2005. Le 1^{er} décembre 2012, le pape Benoît XVI le nomme évêque d'Oran. Le 8 décembre 2018, il a la joie d'accueillir dans la cour intérieure de l'église ND de Santa Cruz, la béatification des 19 martyrs d'Algérie. Trois ans plus tard, le 27 décembre 2021, il est nommé par le pape François archevêque d'Alger. Il prendra possession de sa cathédrale le 11 février 2022, en la fête de Notre-Dame de Lourdes. C'est le 7 décembre 2024 qu'il est créé cardinal à l'occasion du consistoire ordinaire convoqué par le pape François✠.

L'image de Marie en pèlerine nous invite à regarder sa vie comme un cheminement incessant vers Dieu. C'est précisément, dans les mystères et les souffrances qu'elle a rencontrés, qu'elle a toujours gardé une foi inébranlable et une espérance vivante. En effet, Marie a vraiment accueilli le dessein d'amour de Dieu dans sa vie ; ce qui n'allait pas lui épargner les pleurs et la douleur. L'Évangile nous montre que Marie, après son acte de foi, à l'Annonciation, a poursuivi son « pèlerinage de foi et d'espérance » à travers les épreuves et les obscurités. Son pèlerinage a été un chemin d'écoute de la Parole de Dieu, d'acceptation de la volonté divine et de service des autres. Comme elle, tous les croyants sont sans cesse en marche.

Marie, en bonne mère, est proche de nous, afin que nous ne perdions jamais courage face aux adversités de la vie, face à nos faiblesses et à nos péchés. C'est elle qui nous accompagne et nous montre le chemin vers son Fils.

Frère Joseph NGUYEN, directeur pour la Région Centre-France.

Pour s'informer et s'inscrire au secrétariat

permanence le vendredi de 14h30 à 18h
à partir du 06 juin

Pèlerinage du Rosaire – Région Centre-France

Tél : 04 73 91 92 94

65 bd Côte-Blatin – 63000 Clermont-Ferrand mail : centrefrance.rosaire@orange.fr

INSCRIPTION

Les demandes d'inscription **sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.**
Aucune pré-réservation ne peut-être enregistrée.

Nous vous remercions de ne pas envoyer votre inscription sous pli recommandé.

REGLEMENT :

Les **droits d'inscription de 65€** couvrent la cotisation due à la fédération nationale, la participation versée aux sanctuaires, les frais de dossier, le livret programme qui vous sera remis dans le car. Pour ceux qui voyagent par leur propre moyen, le livret sera à retirer à la permanence régionale près de la porte St Joseph, en début de pèlerinage à partir du mercredi matin.

La **cotisation régionale de 15€** (responsabilité civile) est obligatoire si elle n'a pas déjà été réglée en début d'année.

Le règlement peut être effectué en plusieurs chèques – 3 maximum.
Ils sont à établir à l'ordre de « **Pèlerinage du Rosaire – Centre-France** »
Ils doivent obligatoirement être datés du jour de votre inscription. Vous pourrez préciser la date souhaitée d'encaissement au dos de chaque chèque – dans la limite du 15 octobre 2025.

Suite à votre inscription, **quelques jours avant le départ, vous recevrez VOTRE FEUILLE DE ROUTE TRANSPORT / HEBERGEMENT**, ainsi que des informations utiles sur l'organisation du pèlerinage.

CONCERNANT LES MALADES - (Pèlerins en Accueil)

Pour être admis à l'Accueil Notre Dame de Lourdes **un dossier médical, à demander au secrétariat, doit être obligatoirement rempli par votre médecin traitant.**

Les demandes d'inscription se feront **jusqu'au 15 août 2025.**

Le coût du pèlerinage est de :

- 15€ (adhésion)
- + 65€ (droit d'inscription)
- + 125€ (transport)
- + 255€ (hébergement à l'Accueil Notre Dame)

Mais votre règlement ne doit pas être un obstacle, dans tous les cas vous pouvez nous contacter pour tenter de trouver une solution ensemble.

HEBERGEMENT

NOM des HÔTELS	Catégorie	Localisation avec la distance hôtel / sanctuaire (à la Vierge couronnée)	Prix en pension complète par personne en chambre :		
			Individuelle	2 lits ou 1 grand lit	Triple
ACADIA	***	10 rue Reine Astrid (450m)	526,50€	371,50€	361,50€
AGENA	***	1 rue Marie Saint Frai (380m)	516,50€	376,50€	366,50€
ANGLETERRE	***	4 rue Saint Joseph (260m)	506,50€	356,50€	356,50€
ARIANE <small>Priorité aux hospitaliers</small>	***	4 rue Saint Félix (500m)	456,50€	321,50€	321,50€
CHATEAU-FORT <small>Priorité aux scolaires</small>	**	31 bd de la Grotte (770m)	231,50€	171,50€	171,50€
ELISEO	*** *	4 rue Reine Astrid (350m)	678,00€	483,00€	
ROISSY	*** *	16 av.Mgr Schoepfer (320m)	658,00€	463,00€	
ROYAL	***	2 rue Saint Joseph (255m)	461,50€	336,50€	
STELLA	***	9 rue Massabielle (390m)	511,50€	361,50€	

Cité Saint Pierre
Réservé aux pèlerins avec revenus modestes

Avenue Mgr Rodhain (1400m)

195,00€

A noter : toutes boissons autres que les carafes d'eau ne sont pas comprises dans le tarif de la pension complète.

Le jour de l'arrivée : le diner est prévu à l'hôtel.

Le jour du départ : le dimanche 05 octobre, **penser à rendre la clef de votre chambre et à retirer votre panier repas à l'accueil avant votre départ de l'hôtel.**

Arrivée à votre Hôtel et départ de votre hôtel :

La desserte des hôtels est assurée par nos propres cars régionaux.



PÈLERIN EN VOITURAGE-HÔTEL (VH)

C'est :

- ↪ Un pèlerinage en toute liberté et une autonomie préservée
- ↪ Un pèlerinage en sécurité en fauteuil roulant
- ↪ L'aide de deux lycéens tout au long de votre pèlerinage

Mais c'est aussi un **compagnonnage** :

- ↪ **Vous vous engagez à l'égard des lycéens**, qui vivront leur pèlerinage grâce à vous !...
- ↪ **Vous serez leur guide dans le sanctuaire...**
- ↪ **Vous choisissez votre programme**, ils vous accompagnent !...
- ↪ **Vous connaissez bien le sanctuaire**, ils le découvrent !...
- ↪ **Vous voulez prier la Vierge Marie**, eux aussi ... mais ils ne savent pas toujours comment le faire.
- ↪ **Vous voulez rencontrer Le Seigneur** : eux aussi ... mais ils ne trouvent pas forcément le chemin...

Ils sont là pour VOUS, alors soyez pèlerins avec EUX !

Le service du voiturage-hôtel **commence le mercredi matin et s'achève le samedi après la messe de clôture.**

Si vous choisissez ce service : **vous vous engagez à l'utiliser pendant toute la durée du pèlerinage.**

Pour en bénéficier : vous devez le noter obligatoirement sur votre bulletin d'inscription dans la rubrique aide à la mobilité, ou en faire la demande au moins 10 jours avant le pèlerinage, et ne pas être hébergé dans l'un des hôtels suivants où ce service n'est pas accepté : **Eliséo, Château-Fort, Cité St Pierre.**

Un chèque de **caution de 50€** vous sera demandé pour réserver un fauteuil.

PÈLERIN INDÉPENDANT en FAUTEUIL ROULANT INDIVIDUEL (PIF)

Je peux disposer, avec mon propre accompagnateur, d'un fauteuil roulant individuel en le réservant sur le bulletin d'inscription et en versant une **caution de 100€.**

Les instructions vous seront données sur votre feuille de route fin septembre.

ASSURANCES – DESISTEMENT / ANNULATION

En cas de désistement ou d'annulation, les droits d'inscription (65 €) et l'adhésion (15 €) ne sont pas remboursés.

Seuls les frais de transport et d'hébergement sont remboursés comme suit :

- avant le 01 septembre (J-30) : remboursement à 100%
- du 02 au 14 septembre (J-15) : remboursement de 50%
- à partir du 15 septembre : aucun remboursement

Pour la 2^{ème} année, l'association Rosaire Centre France propose une assurance annulation individuelle (si maladie, accident ou décès), elle est optionnelle – une franchise de 50€ sera retenue.

↪ de **36€** pour des frais de transport et d'hébergement entre 301 et 600€,

↪ de **45€** pour des frais de transport et d'hébergement entre 601 et 900€.

Pour des raisons pratiques, les remboursements seront effectués après le **30 novembre**, lorsque toutes les factures concernant le pèlerinage seront réglées.

ASSURANCES – PREVOYANCE / RAPATRIEMENT

L'association « Pèlerinage du Rosaire, Région Centre-France » a souscrit auprès du groupe AXA, une assurance en responsabilité civile. **Seuls les accidents causés à des tiers peuvent être pris en compte.** En cas de nécessité, l'assistance rapatriement est assurée par « la **Fédération Pèlerinage du Rosaire** », en lien avec votre assurance personnelle.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Dans le bulletin d'inscription, veuillez remplir avec précision les infos :

« personne à prévenir » et « assurance rapatriement. »

Ces informations sont indispensables pour résoudre au mieux tout problème pouvant survenir pendant toute la durée de votre pèlerinage.